

Strasbourg, 4 février 2008

Greco (2007) 25F

35^e Réunion plénière du GRECO
(Strasbourg, 3-7 décembre 2007)

RAPPORT DE SYNTHÈSE

I. Ouverture de la Réunion plénière

1. La 35e Réunion plénière du GRECO est présidée par Drago KOS (Président, Slovénie) et par Marin MRČELA (Vice-Président, Croatie) pour l'examen et l'adoption du Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur la Slovénie. La liste des participants figure en Annexe I du présent rapport.
2. Le Président ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les représentants, en particulier à ceux qui ont été récemment nommés.

II. Adoption de l'ordre du jour

3. Le Président rappelle aux participants que le point 3 de l'ordre du jour des réunions plénières permet maintenant de donner la parole aux délégations souhaitant partager des informations sur des problèmes particuliers qu'elles rencontrent ou sur toute autre question relative à la lutte contre la corruption. Seul le Thème I du projet de Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur le Royaume-Uni sera étudié au cours de la présente réunion. Du fait des contraintes de temps engendrées par le report de la visite d'évaluation de juillet à octobre, le Thème II du rapport sera étudié lors du GRECO 36 (février 2008). A noter que le rapport dans son ensemble (Thèmes I et II) sera formellement adopté lors du GRECO 36. L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe II du présent rapport.

III. Informations fournies par le Président, les délégations et le Secrétariat Exécutif

4. Se référant à la 41^e réunion du Bureau (cf. Greco (2007) 22F), le **Président** indique qu'il a été amplement débattu des besoins supplémentaires en formation dans le cadre du Troisième Cycle d'Evaluation. Les formations dispensées en 2007 ont été particulièrement utiles aux délégations et aux évaluateurs. Le Bureau estime cependant qu'il sera plus à même d'évaluer les besoins supplémentaires une fois que le GRECO aura tiré les enseignements des premières évaluations du cycle.
5. Les pays concernés n'ont pas encore donné l'autorisation de publier les Rapports de Conformité du Deuxième Cycle sur l'Albanie et sur « l'ex-République yougoslave de Macédoine », ni les Addenda aux Rapports de Conformité du Premier cycle sur la Bosnie-Herzégovine et sur Malte.
6. Le Président indique par ailleurs qu'il a été invité à un entretien avec le ministre serbe de la Justice en novembre. Il a pris connaissance des mesures actuelles de mise en œuvre des recommandations faites par le GRECO à la Serbie dans le cadre des Premier et Deuxième Cycles conjoints. Il a par ailleurs participé en décembre à la conférence de clôture du projet conjoint Conseil de l'Europe/Commission européenne : Fédération de Russie – Développement de mesures législatives et autres pour la prévention de la corruption (RUCOLA-2). A cette occasion, il s'est entretenu avec M. Victor IVANOV, chef du Groupe de travail interinstitutionnel, à propos des éléments d'une nouvelle loi contre la corruption à adopter avant les élections présidentielles de mars 2008.
7. Le Président informe les participants d'un projet de loi en cours sur la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption visant à nommer un commissaire anti-corruption spécial « indépendant » au sein du gouvernement slovène. Conformément à cette loi, l'actuelle Commission pour la prévention de la corruption serait supprimée début 2009 et ses missions transférées à la Cour des comptes ainsi qu'à divers organes et agences. Cette division des missions aurait sans aucun doute un effet négatif sur la coordination générale de la politique anti-corruption en Slovénie. En tant que Président de la Commission pour la prévention

de la corruption, le Président se voit lui-même mis sous une certaine pression pour se retirer avant le début de 2009 – la presse a de nouveau mentionné une affaire dans laquelle il aurait été impliqué en 1999, alors qu’il était chef adjoint de la police criminelle, et pour laquelle toutes les charges retenues contre lui avaient été abandonnées.

8. Le **représentant de l’Italie** informe les participants de la commémoration à Rome, en novembre, du 10^e anniversaire de la Convention de l’OCDE sur la lutte contre la corruption, qui a donné lieu à des manifestations organisées conjointement par le Ministère italien de la Justice, par le Haut Commissaire italien contre la corruption et par l’OCDE. Les procureurs des Etats parties se sont tout d’abord entretenus sur les façons de surmonter les difficultés à dépister la corruption transnationale, à mener des enquêtes et à engager des poursuites en ce domaine. Au cours de la conférence de haut niveau qui a suivi, les ministres et d’autres hauts responsables des Etats parties ont réaffirmé leur engagement à mettre en application la convention de l’OCDE. La « Déclaration du 10^e anniversaire » a été adoptée lors de la Conférence. La commémoration s’est achevée par une réunion d’experts sur l’efficacité des mesures adoptées à ce jour pour permettre les dépistages, les enquêtes et les poursuites judiciaires en matière de corruption transnationale.
9. Le **représentant de la Suède** attire l’attention sur un projet de recherche mené par l’Unité nationale de lutte contre la corruption au sein du Conseil national de la prévention du crime (Brå) sur la structure de la corruption en Suède. Des informations sommaires en anglais sont disponibles à l’adresse www.bra.se.
10. Le **représentant du Luxembourg** informe les participants qu’il est prévu de mettre en place un organe consultatif chargé, entre autres, de superviser la mise en œuvre des recommandations du GRECO et de l’OCDE. Il mentionne en outre une nouvelle loi élargissant les possibilités de confiscation et de saisie, ainsi qu’un projet de loi sur la responsabilité pénale des personnes morales.
11. Le **Secrétaire Exécutif** fait rapport sur les faits suivants, intervenus depuis la 34^e Réunion plénière du GRECO (novembre 2007) :
 - Le Comité statutaire s’est réuni le 29 novembre et a adopté le budget du GRECO pour 2008. M. Bruno GAIN, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l’Europe, a été élu Président du Comité statutaire ; il remplace l’ex-Représentant permanent de la République slovaque. Le budget a augmenté d’environ 6 % par rapport à 2007, ce qui doit couvrir le coût des visites d’évaluation supplémentaires et l’augmentation du nombre de participants aux plénières en 2008 (nouveaux Etats membres et augmentation du nombre d’évaluateurs chargés d’assister le GRECO pendant les procédures d’adoption). Au cours de la réunion, le GRECO et son Secrétariat ont été largement salués pour le travail accompli à ce jour. Les membres du Comité statutaire ont soulevé la question de la réduction du temps entre les visites d’évaluation et l’adoption des rapports. Il a par ailleurs été proposé que le budget pourrait augmenter encore à l’avenir car il apparaît à l’évidence que l’accroissement des résultats au-delà des prévisions de 2008 exigerait un complément de ressources.
 - Des consultations internes sont en cours au Bélarus à propos d’un accord entre le pays et le Conseil de l’Europe sur les privilèges et immunités des membres des équipes d’évaluation du GRECO, à conclure impérativement avant l’adhésion du Bélarus au GRECO, suite à l’entrée en vigueur dans ce pays, le 1^{er} juillet 2006, de la Convention civile sur la corruption (STE n° 174). D’autres informations sont attendues début 2008.

- Certains indices donnent à penser que le Kazakhstan envisage de devenir partie à la Convention civile ou à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 173 ou n° 174).

- Le 23 novembre, le représentant adjoint du Secrétaire Général à Kiev a organisé une présentation publique du Rapport d'Évaluation conjointe des Premier et Deuxième Cycles du GRECO sur l'Ukraine (publié le 20 octobre 2007) devant, entre autres, les représentants du ministère de la Justice, du Bureau présidentiel et de l'administration d'État, ainsi qu'une délégation de la Commission européenne. Tous ont souligné l'utilité du rapport et la nécessité d'associer aux recommandations du GRECO des programmes d'assistance. Le **représentant de l'Ukraine** ajoute que, dans le sillage de la Journée internationale contre la corruption, le ministère de la Justice organisera le 15 décembre une table ronde avec des ONG et d'autres organisations concernées pour débattre de façon informelle de la mise en œuvre des recommandations du GRECO.

- Des copies de la déclaration finale adoptée lors de la Conférence de haut niveau organisée pour commémorer le 10^e anniversaire de la Convention sur la lutte contre la corruption de l'OCDE (à laquelle a assisté le Secrétaire Exécutif), conférence sur laquelle le représentant de l'Italie a fait rapport (voir ci-dessus), sont mises à disposition dans la salle de réunion.

- Sont également mises à disposition des copies de la réponse adoptée par le Comité des Ministres à la question écrite « Prévenir la corruption en Slovaquie » de M. Bartumeu CASSANY, ainsi que des copies de la réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 1792 (2007) de l'Assemblée parlementaire sur l'« Équité des procédures judiciaires dans les affaires d'espionnage ou de divulgation de secrets d'État ». Le Comité des Ministres a expressément fait référence aux commentaires du GRECO, notamment concernant la protection des informateurs.

IV. Procédure de conformité du premier cycle - Grèce

12. Le projet d'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Grèce repose sur des informations fournies par les autorités du pays, comme requis par les conclusions du Rapport de Conformité du Premier Cycle du GRECO. À l'issue d'une lecture approfondie, le GRECO adopte l'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Grèce (Greco RC-I (2004) 2F Addendum) et met ainsi fin à la procédure de conformité du Premier cycle à l'égard de ce pays.

13. Le GRECO note avec satisfaction que les autorités grecques ont autorisé la publication de l'Addendum.

V. Procédure de conformité du Deuxième cycle - Croatie et Roumanie

14. Le projet de Rapport de Conformité du Deuxième Cycle sur la Croatie a été préparé en consultation avec les rapporteurs désignés au titre de l'Islande et de la Slovaquie, sur la base d'un rapport de situation soumis par les autorités du pays. Les rapporteurs font part à la réunion plénière de leurs observations sur le projet de rapport de conformité ; s'ensuit une lecture approfondie du rapport.

15. Le projet de Rapport de Conformité du Deuxième Cycle sur la Roumanie préparé en consultation avec les rapporteurs désignés au titre de l'Autriche et de l'Azerbaïdjan, sur la base d'un rapport de situation soumis par les autorités, a déjà été examiné lors du GRECO 34 (novembre 2007). La présente réunion plénière effectue une seconde lecture du projet de rapport, dans une version révisée qui

tient compte d'un complément d'informations fourni par les autorités à la suite de la première lecture (cf. GRECO 34 décision 9 - Greco (2007) 24F).

16. Le GRECO adopte les Rapports de Conformité du Deuxième Cycle sur la Croatie (Greco RC-II (2007) 13F) et sur la Roumanie (Greco RC-II (2007) 8F). Dans les deux cas, la date limite de présentation des compléments d'informations concernant la mise en œuvre des recommandations est le 30 juin 2009.
17. Le GRECO note avec satisfaction que les autorités croates ont autorisé la publication du rapport de conformité et invitent les autorités roumaines à faire de même dans les meilleurs délais.

VI. Evaluations des Premier et Deuxième Cycles conjoints

18. Le GRECO approuve la composition des équipes chargées des évaluations des Premier et du Deuxième cycles conjoints de la Fédération de Russie, de l'Italie et de Monaco, telle qu'elle figure dans le document Greco Eval II (2003) 1 bil du 23 novembre 2007.

VII. Troisième Cycle d'Evaluation

19. Depuis que le Troisième cycle a débuté en janvier 2007, le GRECO a procédé à l'examen par les pairs des premiers Rapports d'Evaluation du Troisième Cycle. Les rapports d'évaluation du Troisième Cycle comportent deux parties : le **Thème I** sur les *incriminations* prévues par la Convention pénale sur la corruption (STE n° 173), son protocole additionnel (STE n° 191) et le principe directeur 2 (Vingt principes directeurs pour la lutte contre la corruption – Résolution (97)24) et le **Thème II** – *Transparence du financement des partis politiques* (au sens de la Recommandation Rec(2003)4 sur les règles communes contre la corruption dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales). Suivant en cela sa pratique habituelle, la réunion plénière fait une lecture approfondie des projets de rapport avec la participation des équipes d'évaluation qui se sont rendues dans les pays concernés précédemment dans l'année. Il est fait, avant adoption, une seconde lecture des projets de rapport, révisés à la lumière des propos échangés lors de la première lecture.
20. Le GRECO adopte les Rapports d'Evaluation du Troisième Cycle sur la Finlande (Greco Eval III Rep (2007) 2F – Thèmes I et II) et sur la Slovénie (Greco Eval III Rep (2007) 1F – Thèmes I et II) et effectue deux lectures du projet de Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur le Royaume-Uni (Greco Eval III Rep (2007) 3F – Thème I) - (cf. paragraphe 3 ci-dessus).
21. Le GRECO note avec satisfaction que les autorités finlandaises ont autorisé la publication du rapport et invite les autorités slovènes à en faire de même dans les meilleurs délais.
22. A l'issue des propos échangés lors de l'étude des rapports susmentionnés, il est convenu que le GRECO peut recommander aux membres qui ne l'ont pas encore fait de signer et de ratifier les conventions/protocoles contre la corruption adoptés Suite au Programme d'Action contre la Corruption du Comité des Ministres.
23. La composition des équipes chargées des évaluations du Troisième Cycle de l'Albanie, de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de la France, de la Lituanie, de la Norvège et de la Pologne – telle qu'elle figure dans le document Greco Eval III (2007) 1bil du 6 décembre 2007 – est approuvée.

VIII. Programme d'activités pour 2008

24. Le Secrétaire Exécutif informe les participants que les chefs de délégation de tous les pays dont les dates provisoires de visite d'évaluation en 2008 avaient été inscrites au calendrier du projet de Programme d'activités ont été informés par courrier des propositions de dates de visites et des délais pour l'envoi des réponses aux questionnaires du GRECO. Il encourage vivement les pays qui ne l'ont pas encore fait à répondre le plus rapidement possible afin d'établir un calendrier gérable pour 2008. Le GRECO adopte son Programme d'activités pour 2008, tel qu'il figure au document Greco (2007) 20F Final.

IX. Rapport général d'activités (2007)

25. Le GRECO accepte la proposition du Bureau 41 d'inclure un chapitre de fond concernant le « Pantouflage/*Revolving Doors* » dans son Huitième rapport général d'activités (2007) et note avec satisfaction que M^{me} Jane LEY, Directrice adjointe de l'Office de l'éthique dans l'administration publique (Etats-Unis), a accepté de préparer un projet de chapitre. Le projet de rapport sera présenté au Bureau 42 (janvier 2008), puis au GRECO 36 (février 2008) pour adoption.

X. Deuxième session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (Indonésie, 28 janvier – 1^{er} février 2008)

26. La réunion plénière adopte une Communication sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption à transmettre à la deuxième session de la Conférence des Etats parties à cette Convention (Greco (2007) 21F Final). Suite à sa communication faite lors de la première session de la Conférence (Jordanie, décembre 2006), le GRECO rappelle qu'il est disposé à offrir ses connaissances et son expérience en matière d'évaluation par les pairs et à contribuer à tout effort visant à éviter les doublons et chevauchements et à faire en sorte que les différents processus de suivi se renforcent mutuellement. Le texte de la communication est reproduit à l'annexe III.

XI. Echanges de vues

27. M. Franz-Hermann BRÜNER, Directeur général de l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF) participe à un échange de vues avec le GRECO au cours duquel il présente le champ d'action de l'OLAF et les mesures prises par la Commission européenne pour lutter contre la corruption. Gardant à l'esprit le Memorandum d'entente entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, les intervenants identifient un certain nombre de domaines d'intérêt mutuel (bonne gouvernance, financement des partis politiques, réseau des points de contact de l'UE contre la corruption, etc.) et il est convenu que des possibilités d'échanges futurs avec l'OLAF et/ou d'autres organes concernés de l'UE seraient activement examinées dans les mois à venir.

XII. Journée internationale contre la corruption (9 décembre 2007)

28. Pour marquer la Journée internationale contre la corruption, le Président a enregistré une déclaration vidéo, disponible sur le site Internet du Conseil de l'Europe, où il fait part du fort niveau de corruption qui sévit encore dans la société et dans les institutions publiques de certains Etats membres du GRECO ; il souligne notamment qu'on ne peut se satisfaire, à l'heure actuelle, des efforts déjà entrepris pour lutter contre la corruption en Europe et dans le monde.

XIII. Adoption des décisions

29. Les décisions de la 35^e réunion plénière sont adoptées telles qu'elles figurent dans le document Greco (2007) 24F.

XIV. Dates des prochaines réunions

30. La 36^e Réunion plénière se tiendra à Strasbourg du 11 au 15 février 2008. Le GRECO prend note que le Bureau tiendra sa première réunion de 2008 à Strasbourg le 11 janvier.

ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

Mr Saimir STRUGA

Inspector, Department of International Administrative Control and Anti-Corruption, Council of Ministers

ANDORRA/ANDORRE

Mme Maribel LAFOZ JODAR (Chef de délégation)

Commissaire de Police

M. Ivan ALIS SALGUERO

Avocat, Assesseur du Ministère de l'Intérieur et de la Justice

ARMENIA / ARMENIE

Mr Artur OSIKYAN (Head of delegation) – **Apologised / Excusé**

Deputy Head of the State Tax Service

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Christian MANQUET (Head of delegation)

Head of Unit, Directorate for Penal Legislation, Federal Ministry of Justice

Mr Erich KÖNIG

Constitutional Service, Dep. V/4, Media / Information Society/Financing of political parties

Federal Chancellery

Mr Hubert SICKINGER

Research fellow of the Institute of Conflict Research

Mr Thomas OBRUCA

Federal Bureau for Internal Affairs, BIA, Federal Ministry of the Interior

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr Inam KARIMOV (Head of delegation) - **Apologised / Excusé**

Chief Adviser, Dpt of Coordination of Law Enforcement Bodies, Executive Office of the President of the Republic

M Lévon AMIRDJANIAN

Représentant Permanent Adjoint de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe

BELGIUM / BELGIQUE

Mle Claire HUBERTS (Chef de délégation)

Conseillère adjointe, Service des questions pénales, générales et intales, DG de la Législation

Pénale et des Droits de l'Homme, Ministère de la Justice

M. Guido HOSTYN

Premier conseiller de direction, Secrétaire de la Commission de contrôle des dépenses électorales

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Sead TEMIM

Prosecutor, Federal Prosecutor's Office of the Federation of Bosnia and Herzegovina

BULGARIA / BULGARIE

Mr Georgi RUPCHEV

Director of International Cooperation and European Integration, Ministry of Justice

CROATIA / CROATIE

Mr Marin MRČELA (Head of delegation)

Vice-Président du GRECO – Vice-President of GRECO

Judge at the County Court in Zagreb

CYPRUS / CHYPRE

Ms Despo THEODOROU
Counsel of the Republic, Law Office of the Republic of Cyprus

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Helena LIŠUCHOVÁ (Head of delegation)
International Department, Section for International Organisations and International Co-operation,
Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Mr Flemming DENKER
Deputy Director, Public Prosecutor for Serious Economic Crime

Ms Alessandra GIRALDI
Deputy Chief Prosecutor, Office of the Director of Public Prosecutions

ESTONIA / ESTONIE

Ms Mari-Liis LIIV (Head of delegation)
Head of Criminal Statistics and Analysis Division, Criminal Policy Department, Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Mr Kaarle J. LEHMUS (Head of delegation)
Inspector General of the Police, Ministry of the Interior, Police Department

Ms Helinä LEHTINEN
Ministerial Advisor, Ministry of Justice, Crime Policy Department

Mr Jussi AALTONEN
Senior Adviser, Ministry of Justice

Mr Ilari HANNULA, expert

Mr Arto JÄÄSKELÄINEN, expert

Mr Markku KUUSELA, expert

Mr Jukka RAPPE, expert

FRANCE

M Michel BARRAU
Chef du Service Central de Prévention de la Corruption, Service Interministériel placé auprès du
Ministère de la Justice

M Yves-Marie DOUBLET
Directeur adjoint, Service des affaires juridiques, Assemblée nationale, Division du contrôle et des
études juridiques

GEORGIA / GEORGIE

Mr Levan KHETSURIANI
Adviser, Office of the State Minister on Reforms Coordination of Georgia

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Matthias KORTE (Head of delegation)
Head of Division, Ministry of Justice

Mr Stefan SINNER
Deputy Head of Division, German Bundestag, Administration, Secretariat of the Legal Affairs
committee

GREECE / GRECE

Mr Dimitrios GIZIS
Assistant Public Prosecutor, Athens Court of First Instance

HUNGARY / HONGRIE

Mr Ákos KARA (Head of delegation)
Deputy Head of Department, Ministry of Justice

ICELAND / ISLANDE

Ms Ragna ARNADOTTIR (Head of delegation)
Deputy Permanent Secretary, Director of Legal Affairs, Ministry of Justice

IRELAND / IRLANDE

Mr Henry MATTHEWS
Office of the Director of Public Prosecutions

ITALY / ITALIE

Ms Ileana FEDELE
Magistrate, Expert within the Office of the High Commission against corruption

Mr Fabrizio GANDINI
Magistrate, Magistrate attached to Office I, Directorate General of Penal Law

LATVIA / LETTONIE

Ms Inese TERINKA
Senior Specialist, Legal Division, Corruption Prevention and Combating Bureau (KNAB)

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Elena KONCEVICIUTE
International Relations Officer, International Cooperation Division, Special Investigation Service

LUXEMBOURG

M Jean BOUR (Chef de délégation)
Procureur d'Etat, Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Diekirch

MALTA / MALTE

Apologised / Excusé

MOLDOVA

Mme Cornelia VICLEANSCHI (Chef de délégation)
Procureur, Chef de la Section Générale, Bureau du Procureur Général

MONACO

M Thierry PERRIQUET
Conseiller près de la Cour d'Appel, Palais de Justice

M Frédéric COTTALORDA

Chef de Section, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN),
Département des Finances et de l'Economie

MONTENEGRO / MONTENEGRO

Ms Ana NIKOLIC
Senior Advisor, Directorate for Anti-Corruption Initiative

Mr Dusan DRAKIC, Adviser, Directorate for Anti-Corruption Initiative

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Bastiaan WINKEL-BOER
Policy Advisor, Ministry of Justice

NORWAY / NORVEGE

Mr Atle ROALDSØY (Head of delegation)
Senior Adviser, Police Department, Ministry of Justice

Mr Jens-Oscar NERGÅRD

Senior Adviser, Ministry of Government Administration and Reform

POLAND / POLOGNE

Mr Cezary MICHALCZUK (Head of delegation)
Prosecutor, Department of International Cooperation and European Law, Ministry of Justice

PORTUGAL

Mr Jorge MENEZES FALCÃO (Chef de délégation)
Conseiller Juridique, Bureau des Relations Internationales, Ministère de la Justice

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Oana SMIDT HAINEALA (Head of delegation)
Director of the Department for the Relations with the Public Ministry, Prevention of criminality and corruption

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Ms Veronika MILINCHUK
Deputy Minister of Justice, Ministry of Justice

Mr Vladimir KALANDA
First Deputy Director, Federal Migration Service

Mr Igor STOROZHENKO
Parliamentary Assistant to the Chairman of the State Duma's Anti-Corruption Commission

REPUBLIC OF SERBIA / REPUBLIQUE DE SERBIE

Ms Ana MARIČIĆ (Head of delegation)
Legal Advisor, Secretariat for the implementation of the National Judicial Reform Strategy
Ministry of Justice

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Daniel GABČO (Head of Delegation)
Head of the Department of Strategic Analysis and International Co-operation, Combating
Corruption Bureau, Police Force Presidium

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Drago KOS
President of GRECO / Président du GRECO
Chairman, Commission for the Prevention of Corruption

Mr Jure ŠKRBEČ
Consultant, Commission for the prevention of corruption

Ms Sandra A. BLAGOJEVIĆ
Consultant, Commission for the Prevention of Corruption

Ms Sabina DOLINŠEK, Ministry of the Interior

Mr Luka KREMŽAR, Ministry of Justice

Mr Zoran MLADENOVIC, Court of Audit)

Ms Katja REJEC LONGAR, Ministry of Justice

Mr Bostjan SKRLEC, Prosecutor, Public Prosecutor's office

Mr Jurij TOPLAK, Faculty of Law

Mr Damjan TUSAR, Ministry of Public Administration

SPAIN / ESPAGNE

Mr Rafael VAILLO
Legal Counsellor, Ministry of Justice

SWEDEN / SUEDE

Ms Lena HÅLL ERIKSSON (Head of delegation)
Director General, Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

M Ernst GNÄGI (Chef de délégation)
Chef de l'unité du droit pénal international, Office fédéral de la Justice

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE"

Ms Slagjana TASEVA (Head of delegation)
Professor of Criminal Law, Director, Police Academy

TURKEY / TURQUIE

M Ergin ERGÜL (Chef de délégation)
Magistrat, Directeur Général Adjoint, Direction Générale du Droit International et des Relations Extérieures, Ministère de la Justice

UKRAINE

Mr Ruslan RIABOSHAPKA (Head of delegation)
Head of the Department of Legal Issues, Law Enforcement Activity and Fight against Crime
Ministry of Justice

Mr Mykhaylo BUROMENSKIY
President of the Institute of Humanitarian Research

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Roderick MACAULEY (Head of delegation)
Head of EU and International Criminal Law, Corruption and Fraud, Criminal Law Policy Unit
Ministry of Justice

Mr Tom BARNES
Criminal Law Policy Unit, Home Office, Sentencing and Offences Unit

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Mr Richard M. ROGERS (Head of delegation)
Senior Counsel to the Assistant Attorney General, Criminal Division, Department of Justice

Mr Robert LEVENTHAL
Director, Anticorruption and Governance Initiatives, Bureau for International Narcotics and Law Enforcement Affairs, U.S. Department of State

Ms Jane LEY
Deputy Director, US Office of Government Ethics

PRESIDENT OF THE STATUTORY COMMITTEE OF GRECO / PRÉSIDENT DU COMITÉ STATUTAIRE DU GRECO**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

M Jaume BARTUMEU CASSANY
Membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée
Parlementaire, Membre du Conseil Général

**REPRESENTATIVE OF THE CDCJ / REPRÉSENTANT DU CDCJ
Apologised / Excusé****REPRESENTATIVE OF THE CDPC / REPRÉSENTANT DU CDPC**

Mr Damir VEJO
Head of the Department for Organised Crime and Corruption, Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina

**OBSERVER UNITED NATIONS – UNODC / OBSERVATEUR NATIONS UNIES – ONUDC
Apologised / Excusé**

OBSERVER OECD / OBSERVATEUR OCDE
Apologised / Excusé

GRECO EVALUATION TEAMS / EQUIPES D'EVALUATION DU GRECO

**Third Round Evaluation of FINLAND /
Evaluation du Troisième Cycle de la FINLANDE**

Incriminations:

Mr Henry MATTHEWS (Ireland / *Irlande*)
Office of the Director of Public Prosecutions

Mr Flemming DENKER (Denmark / *Danemark*)
Deputy Director, Public Prosecutor for Serious Economic Crime

Transparency of Party Funding / Transparence du Financement des Partis:

Mr Stefan SINNER (Germany / *Allemagne*)
Deputy Head of Division, German Bundestag, Administration, Secretariat of the Legal Affairs committee

Mr Jens-Oscar NERGÅRD (Norway / *Norvège*)
Senior Adviser, Ministry of Government Administration and Reform

M Yves-Marie DOUBLET (Consultant)
Directeur adjoint, Service des affaires juridiques, Assemblée Nationale

**Third Round Evaluation of SLOVENIA /
Evaluation du Troisième Cycle de la SLOVENIE**

Incriminations:

Mr Matthias KORTE (Germany / *Allemagne*)
Federal Ministry of Justice, Head of Division IIA4, "Economic Crime, Computer Crime, Corruption-related Crime and Environmental Crime

Ms Ana NIKOLIC (Montenegro / *Monténégro*)
Senior Advisor, Director for Anti-Corruption Initiative

Transparency of Party Funding / Transparence du Financement des Partis:

Mr Jussi AALTONEN (Finland / *Finlande*)
Senior Adviser, Ministry of Justice

Mr Hubert SICKINGER (Austria / *Autriche*)
Research fellow of the Institute of Conflict Research

Ms Patricia PEÑA ARDANAZ (Consultant)

**Third Round Evaluation of the UNITED KINGDOM /
Evaluation du Troisième Cycle du ROYAUME-UNI**

Incriminations:

Mr Richard M. ROGERS (United States of America / *Etats-Unis d'Amérique*)
Senior Counsel to the Assistant Attorney General, Criminal Division, Department of Justice

Mr Georgi RUPCHEV (Bulgaria / *Bulgarie*)
Director of International Cooperation and European Integration, Ministry of Justice

Transparency of Party Funding / Transparence du Financement des Partis:

Part II postponed to the 36th Plenary Meeting / Partie II reportée à la 36e reunion plénière

RAPPORTEURS

Second Round Compliance Reports / Rapports de Conformité du Deuxième Cycle

RC-II CROATIA / CROATIE

Ms Ragna ARNADOTTIR (Iceland / Islande)

Ms Sandra A. BLAGOJEVIC (Slovenia / Slovénie)

RC-II ROMANIA / ROUMANIE (second reading / deuxième lecture)

Mr Inam KARIMOV (Azerbaijan / Azerbaïdjan) – **Apologised / Excusé**

Mr Christian MANQUET (Austria / Autriche)

Exchange of views / Echange de vues

Mr Franz-Hermann BRÜNER, Director General of the European Anti-Fraud Office (OLAF) / Directeur Général de l'Office européen de Lutte anti-fraude (OLAF)

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Wolfgang RAU, Executive Secretary of GRECO, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

Mr Björn JANSON, Deputy to the Executive Secretary, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

Mr Christophe SPECKBACHER, Administrative Officer, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

Ms Laura SANZ-LEVIA, Administrative Officer, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

Ms Tania VAN DIJK, Administrative Officer, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

Mr Michael JANSSEN, Administrative Officer, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

Ms Elspeth REILLY, Assistant, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

Ms Penelope PREBENSEN, Administrative Assistant, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

Mme Laure HEIM, Assistant (Evaluation rounds), Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

Mme Marie-Rose PREVOST, Assistant, (Evaluation rounds), Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

Ms Simona GHITA, Webmaster, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs

INTERPRETERS / INTERPRETES

Ms Sally BAILEY

Ms Chloé CHENETIER

Ms Cynera JAFFREY

ANNEXE II

AGENDA / ORDRE DU JOUR

1. Opening of the meeting at **09h30** / *Ouverture de la réunion à 09h30*
2. Adoption of the agenda / *Adoption de l'ordre du jour*
3. Information from the President, Delegations and the Executive Secretary (including on Bureau 41) / *Information du Président, de Délégations et du Secrétaire Exécutif (y compris sur Bureau 41)*
4. First reading of draft Third Round Evaluation Reports / *Première lecture de projets de Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle* :
 - **Finland / Finlande** (Monday – Tuesday / *lundi – mardi*)
 - **Slovenia / Slovénie** (Tuesday – Wednesday[Thursday morning] / *mardi – mercredi[jeudi matin]*)
 - **United Kingdom / Royaume-Uni** ([Wednesday afternoon]Thursday / *[mercredi après-midi]jeudi*)*

Evaluation teams and national delegations concerned are requested to be present as follows: / Les Equipes d'évaluations et délégations nationales concernées sont priées d'être présentes comme suit :

- Finland / *Finlande* (Monday 09h00 – Tuesday 18h00 / *lundi 09h00 – mardi 18h00*)
 - Slovenia / *Slovénie* (Tuesday 09h00 – Thursday 13h00 / *mardi 09h00 – jeudi 13h00*)
 - United Kingdom / *Royaume-Uni* (Wednesday 14h30 – Thursday 18h00 / *mercredi 14h30 – jeudi 18h00*)
5. Examination and adoption of the Addendum to the First Round Compliance Report on **Greece** / *Examen et adoption de l'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Grèce*
 6. Examination and adoption of the Second Round Compliance Reports on **Croatia** and **Romania** (second reading) / *Examen et adoption des Rapports de Conformité du Deuxième Cycle sur la Croatie et la Roumanie (deuxième lecture)*
 7. Joint First and Second Evaluation Rounds – composition of the Teams in charge of the evaluation of the Russian Federation, Italy and Monaco / *Premier et Deuxième Cycles d'Evaluation conjoints – composition des Equipes chargées de l'évaluation de la Fédération de Russie, de l'Italie et de Monaco*
 8. Third Evaluation Round - composition of the Teams in charge of the evaluation of Poland, Spain, France, Norway, Denmark, Albania, Belgium and Lithuania / *Troisième Cycle d'Evaluation - composition des Equipes chargées de l'évaluation de la Pologne, l'Espagne, la France, la Norvège, le Danemark, l'Albanie, la Belgique et la Lituanie*
 9. Adoption of the Programme of Activities for 2008 (approved by Bureau 41) / *Adoption du Programme d'Activités pour 2008 (approuvé par le Bureau)*
 10. Eighth General Activity Report (2007) – substantive issue (Bureau 41 proposal) / *Huitième rapport général d'activités (2007) – question de fond (proposition du Bureau 41)*

* Part I "Incriminations" only / *Partie I "Incriminations" seulement.*

11. Second Session of the Conference of the States Parties to the United Nations Convention against Corruption (Indonesia, 28 January – 1 February 2008) – draft Communication from GRECO / *Deuxième Session de la Conférence des Etats Parties à la Convention des Nations Unies contre la Corruption (Indonésie, 28 janvier – 1er février 2008) – projet de Communication du GRECO*
 12. **Second reading** and adoption of the draft Third Round Evaluation Reports on Finland and Slovenia** (**Friday**) / **Deuxième lecture** et adoption des projets de Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur la Finlande et la Slovénie** (**vendredi**)
13. Exchange of views with Mr Franz-Hermann BRÜNER, Director General of the European Anti-Fraud Office (OLAF) – **Friday** 7 December, 11h00 / *Echange de vues avec M. Franz-Hermann BRÜNER, Directeur Général de l'Office européen de Lutte anti-fraude (OLAF) - **vendredi** 7 décembre, 11h00*
14. Miscellaneous / *Divers*
 15. Adoption of decisions / *Adoption des décisions*
 16. Dates of next meetings / *Dates des prochaines réunions*

** The report on the United Kingdom (Parts I and II) will be adopted as a whole at GRECO 36 (11-15 February 2008) / *Le rapport sur le Royaume-Uni (Parties I et II) sera adopté dans son intégralité lors de GRECO 36 (11-15 février 2008).*

ANNEXE III

COMMUNICATION sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption en vue de la Deuxième Session de la Conférence des Etats Parties à la Convention

Le Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO), organe du Conseil de l'Europe composé de 46 membres dont les Etats-Unis d'Amérique et chargé du *monitoring* de la lutte contre la corruption, a suivi avec intérêt le débat auquel il a participé sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC). Il salue l'opportunité qui lui a été donnée de partager, au sein de plusieurs forums internationaux concernés par ce processus, son expérience en tant que mécanisme régional à part entière d'évaluation par les pairs.

A la lumière de huit années de *monitoring* spécifique pays par pays, le GRECO ne peut que se rallier à une position depuis largement partagée, à savoir que les évaluations approfondies constituent la pierre angulaire de la mise en œuvre effective des instruments juridiques internationaux en matière de lutte contre la corruption¹.

Le GRECO se félicite du travail accompli par la Conférence des Etats Parties à la Convention des Nations Unies contre la Corruption, lors de sa première session (Amman, décembre 2006). Plus particulièrement, le GRECO note avec intérêt que les Etats Parties soulignent dans la Résolution 1/1 (« Examen de l'application ») que tout mécanisme d'évaluation relatif à la CNUCC devrait compléter les mécanismes d'évaluation internationaux et régionaux existants afin que la Conférence des Etats Parties puisse, si cela s'avérait approprié, coopérer avec eux et éviter la duplication des efforts.

Dans ce contexte, le GRECO note aussi avec satisfaction qu'à la réunion du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (Vienne, 29-31 août 2007), il a été fait explicitement référence aux domaines de synergie potentiels avec d'autres mécanismes d'évaluation existants et à l'utilisation qui pourrait être faite de leurs résultats et conclusions².

A cet égard, le GRECO souhaite souligner que ses deux premiers cycles d'évaluation (1999-2006) ont abouti jusqu'ici à plus de 150 rapports spécifiques aux pays – consultables en ligne www.coe.int/greco – traitant d'une large palette de questions également abordées dans la CNUCC, et notamment :

- la prévention de la corruption (stratégies, plans d'action, organes et professionnels chargés de la lutte contre la corruption),
- la pénalisation des infractions et la répression (notamment la confiscation et autres modes de privation des instruments et produits de la corruption),

¹ Le mandat du GRECO le charge d'assurer le suivi des six instruments suivants du Conseil de l'Europe pour la lutte contre la corruption : Conventions pénale et civile sur la corruption (STE 173 et STE 174), Protocole additionnel (STE 191) à la Convention pénale ; Résolution (97) 24 sur les vingt principes directeurs pour la lutte contre la corruption ; Recommandation n° R (2000) 10 relative aux codes de conduite pour les agents publics et Recommandation Rec(2003)4 sur des règles communes en matière de lutte contre la corruption dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales.

² Voir Rapport sur la réunion du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui s'est tenue à Vienne du 29 au 31 août 2007, Document CAC/COSP/2008/3, paragraphe 48.

- les politiques de lutte contre la corruption dans l'administration publique (accès à l'information, codes d'éthique, restrictions s'appliquant aux agents publics après leur départ de la fonction publique, protection des donneurs d'alerte)
- responsabilité des personnes morales pour des infractions de corruption (y compris le contrôle effectif de l'établissement/enregistrement des personnes morales).

Ces travaux sont complétés – dans le contexte du Troisième Cycle d'Évaluation conduit actuellement par le GRECO – par des évaluations approfondies des systèmes de financement des partis politiques et campagnes électorales dans les Etats membres ainsi que de l'application, au plan du droit et de la pratique internes, des infractions de corruption établies par la Convention pénale du Conseil de l'Europe sur la corruption (STE 173) et son Protocole additionnel (STE 191).

Les rapports par pays du GRECO présentent des informations détaillées et des exemples de bonne pratique, qui revêtent un intérêt certain au regard de la mise en œuvre effective de la CNUCC et d'une évaluation pertinente de cette mise en œuvre.

Le GRECO invite toutes les parties intéressées à faire le meilleur usage des informations collectées par le biais de son processus d'évaluation par les pairs.

Dans l'esprit de la Communication qu'il avait adressée à la Conférence des Etats Parties lors de sa première session³, le Groupe d'Etats contre la Corruption rappelle qu'il est tout disposé à offrir ses connaissances et son expérience dans le domaine de l'évaluation par les pairs et à soutenir la mise en œuvre de la CNUCC autant que faire se peut. En particulier, il est disposé à contribuer à tout processus futur de réflexion futur sur la manière d'éviter doublons et chevauchements et de coordonner concrètement un éventuel mécanisme d'évaluation de la CNUCC avec des processus et mécanismes de suivi existants afin de faire en sorte que les différents processus de suivi se renforcent mutuellement.

³ Communication adoptée par le Groupe d'Etats contre la Corruption du Conseil de l'Europe le 8 décembre 2006 sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, en vue de la 1ère Session de la Conférence des Etats Parties à la Convention, Document CAC/COSP/2006/CRP.4.